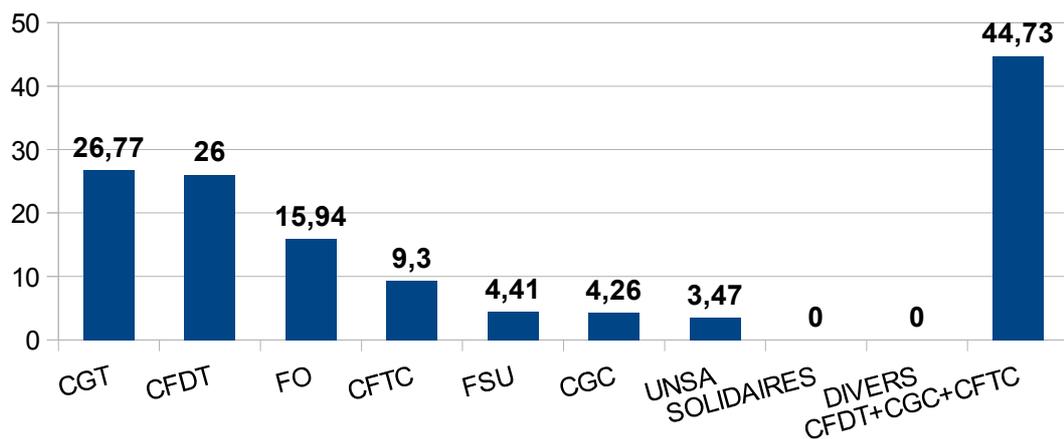


LES ENJEUX DES ELECTIONS

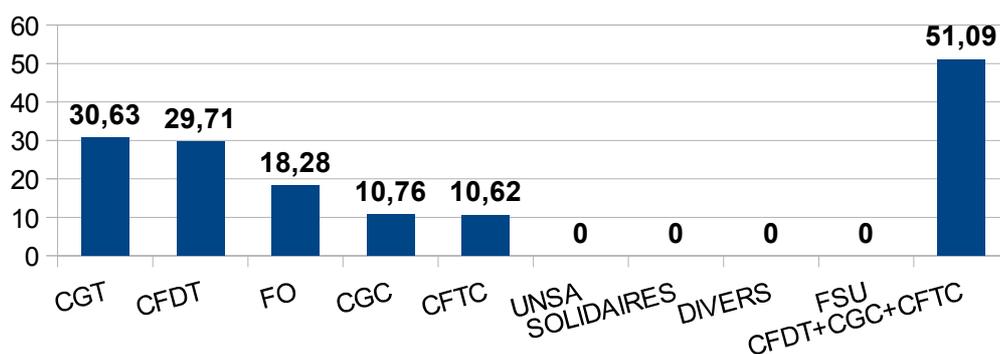
Les élections dans l'ensemble des trois versants de la Fonction Publique (FPE, FPT, FPH) se dérouleront très vraisemblablement le 4 décembre 2014.

L'ETAT DES FORCES : PRIVE, PUBLIC + PRIVE

Résultats dans le Privé (en %)



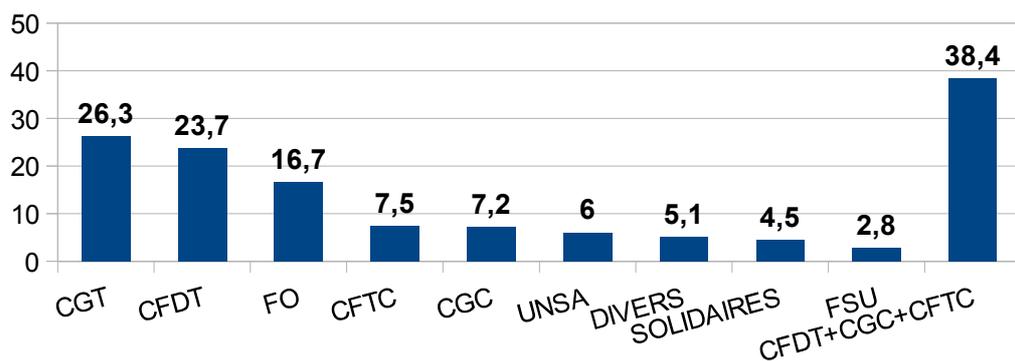
Représentativité dans le Privé (en %)



La représentativité est calculée par le poids relatif de chaque confédération après élimination de celles qui n'ont pas franchi la barre des 8 %

Si l'ensemble CFDT, CGC, UNSA, CGC ne recueille que 44,73 % des voix, son poids en terme de représentativité représente 51,09 %, c'est à dire une majorité dans le cadre de la signature d'un accord.

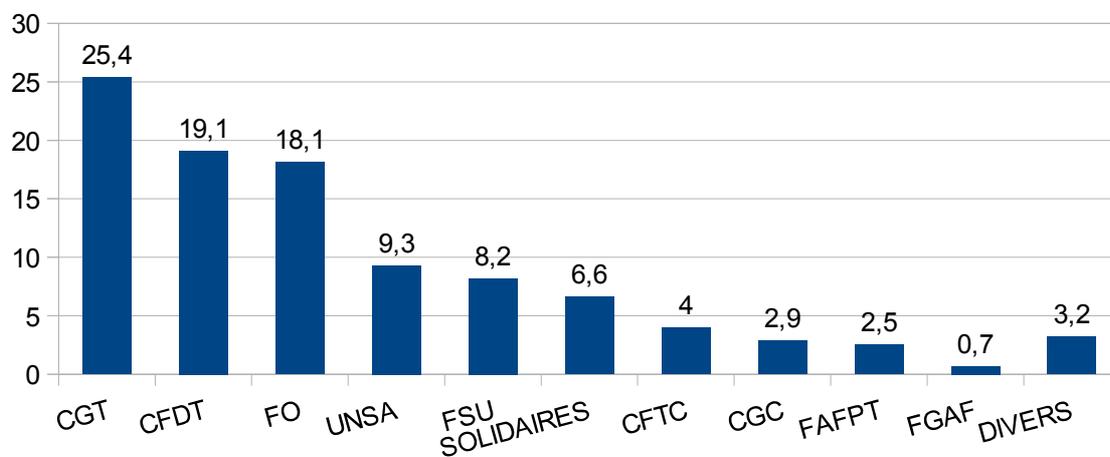
Résultats Privé + Public (Résultats en %)



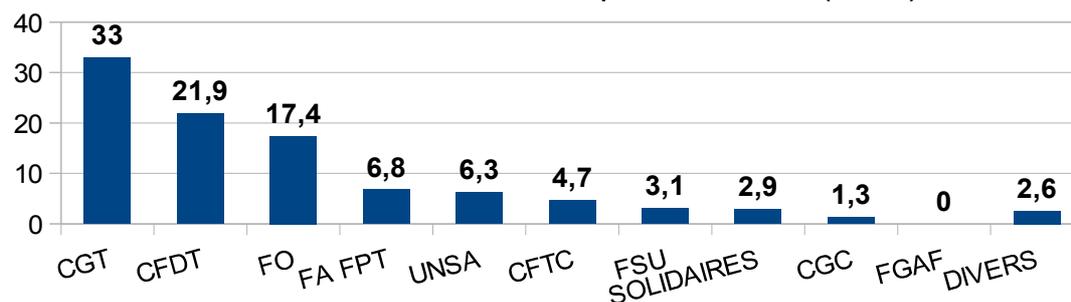
Cette agglomération des résultats du privé et du public est une photographie du poids social de chacune des organisations syndicales dans le pays. Elle met en évidence que l'ensemble CFDT, CGC, UNSA, CGC n'obtient que 38,4 % (contre 44,73 % si on ne regarde que le privé), l'ensemble FSU, Solidaires, CGT représentant 33,6 %.

L'ETAT DES FORCES DANS LE PUBLIC

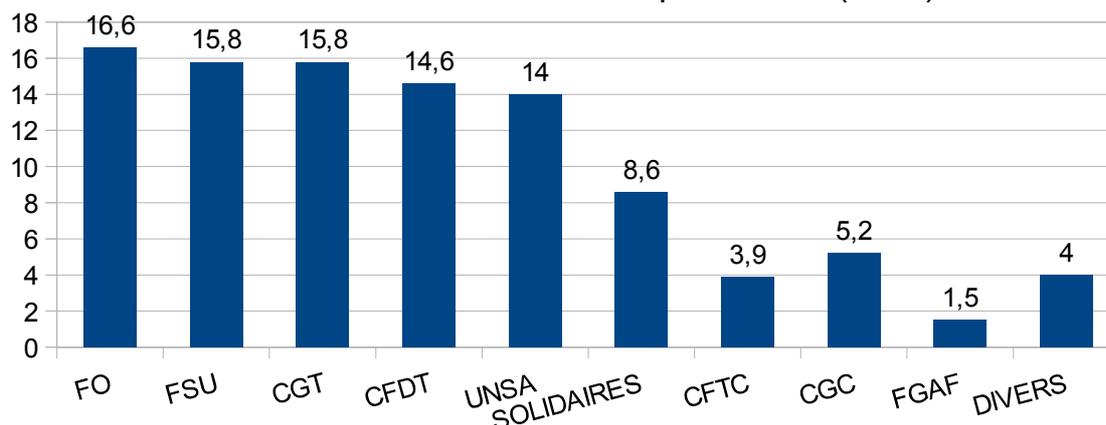
Résultats dans la Fonction Publique (en %)



Résultats dans la Fonction Publique Territoriale (en %)



Résultats dans la Fonction Publique de l'Etat (en %)



La place de la FSU dans la FPE en 2011 (2ème au lieu de la première place en 2008) découle du dévissage de la participation dans le vote au CT de l'Éducation Nationale : un taux de participation du même ordre qu'en 2008 (avec des résultats en pourcentage comparables) aurait assuré à la FSU de conserver sa première place au niveau de la Fonction Publique de l'État.

On voit clairement que le poids de la FSU dans l'ensemble de la FP (8,2%) s'obtient essentiellement grâce à sa représentativité dans la FPE et singulièrement dans l'Éducation Nationale qui représente près de la moitié de la FPE.

LES ENJEUX DES PROCHAINES ELECTIONS DANS LA FP

La FSU sera absente des élections dans la FPH. C'est donc dans la FPT et FPE que se jouera la représentativité de la FSU sur l'ensemble de la Fonction Publique.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

L'enjeu et l'objectif pour la FSU est d'acquérir la représentativité dans la FPT et donc de rentrer au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale. Sur la base d'un conseil de 20 sièges (le nombre est susceptible d'augmenter), il faut 5 % pour être sûr d'être représentatif, c'est à dire de disposer d'un siège au CSFPT, notons que la CFTC est rentrée au CSFPT avec 4,7 % lors des dernières élections.

La FSU avait recueilli 29860 voix lors des dernières élections (3,1 % des suffrages exprimés). Il faudrait qu'elle obtienne plus de 51000 voix (avec un taux de participation identique et compte tenu de l'augmentation des effectifs de la FPT). Sans qu'il soit inaccessible, on mesure l'objectif à atteindre.

La mobilisation des militants de la FSU est donc nécessaire, comme ce fût le cas lors des dernières élections à la FPT. Mais nous sommes confrontés à une difficulté : les élections auront lieu en même temps à la FPT et à la FPE et donc les militants de la FSU vont, pour nombre d'entre eux, être mobilisés sur les élections pour le CTM de leur Ministère et pour les élections aux CAP. Cette difficulté se posera pour l'aide à la constitution des listes, pour la campagne de terrain, pour le suivi le jour du scrutin, car atteindre le nombre de voix nécessaire imposera aux syndicats FSU de la territoriale de s'implanter là où ils ne sont pas présents aujourd'hui.

Par ailleurs, le rapprochement et la fusion du SNUCLIAS et du SNUACT sont aujourd'hui au point mort, une fusion n'a guère de chance d'aboutir avant les élections. Cela ne facilitera pas l'efficacité du travail à accomplir.

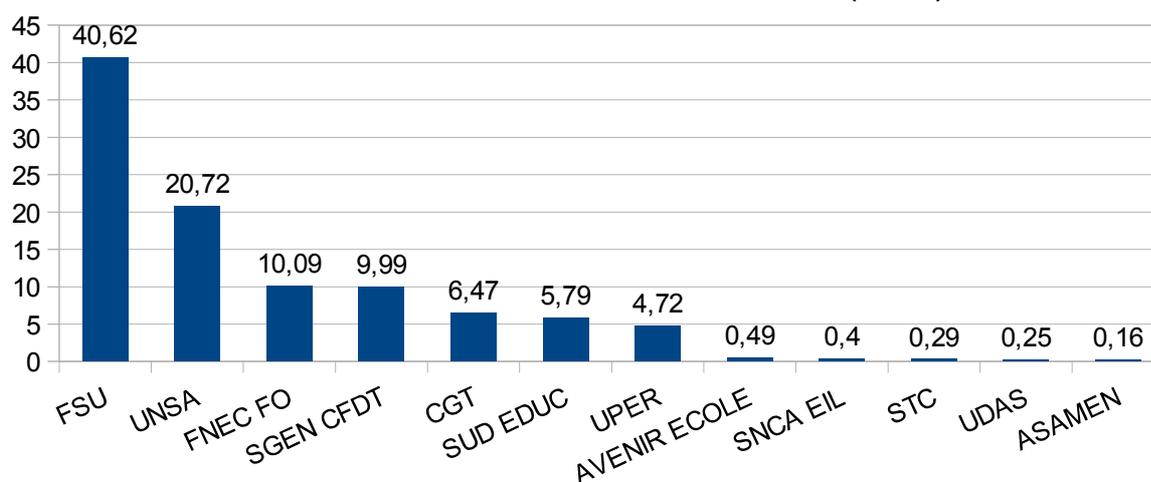
Il faut que, dans le cadre de la FSU, soit organisée au niveau local (car les élections ont lieu au niveau des collectivités territoriales) l'aide indispensable concernant les élections dans la FPT, sans pour autant fragiliser les élections dans la FPE et en particulier à l'EN.

FONCTION PUBLIQUE DE L'ETAT

L'Éducation Nationale représente plus de la moitié des effectifs de la FPE et dans les deux autres ministères les plus importants (Intérieur et Finances) la FSU est absente. C'est donc bien à travers la participation et ses résultats dans l'Éducation Nationale et dans l'enseignement supérieur, que la FSU retrouvera sa place en terme de représentativité dans la FPE.

S'agissant des élections concernant les personnels de l'enseignement supérieur, les PRAG et les PRCE vont voter en 2014 pour le CTM du Ministère de l'Enseignement Supérieur et dans le même temps. Pour les CAP des personnels du second degré rattachés au Ministère de l'Éducation Nationale. Cette situation inédite imposera une articulation politique et technique renforcée avec les syndicats de la FSU dans le sup, en particulier avec le SNESUP.

Résultats CTM - Education Nationale 2011 (en %)



Comme cela a été vu plus haut, le taux de participation aux élections au CT de l'EN revêt un caractère décisif pour la place de la FSU dans la FPE. Si malgré nos interventions, le vote électronique semble être maintenu pour les élections de 2014 à l'EN, des améliorations des conditions de vote doivent impérativement permettre d'augmenter très nettement la participation. Comme nous l'avons vu lors des élections de 2011, la participation au scrutin des syndiqués ne va pas de soi. Il faudra donc, en amont et au moment du scrutin prendre cette dimension en compte. Par ailleurs, l'étude des votes montre qu'aucun décrochage n'a eu lieu entre les votes au CTM et les votes au CAP. Les différences en nombre de voix constatées ne résultent que d'une différence de périmètre des corps électoraux entre ces deux élections. Pour autant, dans les expressions du SNES, il faut systématiquement y adosser le sigle FSU mais aussi et surtout donner une meilleure cohérence entre la campagne FSU et celle mise en place par les syndicats nationaux. La force de syndicats nationaux de la FSU, donc de la FSU elle-même, est la proximité des revendications avec la réalité des préoccupations des personnels. Il ne s'agit donc en aucun cas, de créer de la distance entre l'expression des syndicats nationaux et les préoccupations des collègues. Les thèmes de la campagne fédérale doivent tenir compte de cette préoccupation. Une campagne fédérale sur la Fonction Publique (et non sur les services publics, comme en 2011) permettrait une meilleure articulation, ne serait-ce que sur les rémunérations, les conditions de travail mais aussi sur l'attractivité des métiers de la Fonction Publique. C'est le sens de la démarche du SNES dans la FSU.

Au-delà de sa contribution à la représentativité de la FSU dans la FPE, le vote au CTMEN a une importance décisive. Les clivages sur l'organisation du système éducatif (socle commun, unité du second degré, formation des maîtres du second degré) sur les missions des personnels d'enseignement d'éducation et d'orientation seront sans aucun doute au cœur des débats dans la période qui va précéder le scrutin. Les questions de rémunération et de carrière qui sont importantes pour les personnels ne devront pas être oubliées même si elles apparaissent moins clivantes.

Même si nous sommes favorables à une meilleure articulation entre le niveau fédéral et les syndicats

nationaux concernés par le vote au CTMEN, le groupe de 10 syndicats nationaux concerné par ce vote (SNES, SNUIPP, SNEP, SNUJEP, SNPI, SNUPDEN, SNUASFP, SNASUB, SNICS SNUACT) doit rester le pilote des éléments essentiels de ce scrutin (publications, constitution et dépôt de la liste, organisation de la campagne, suivi de l'organisation du scrutin). Ceci étant valable au niveau national comme au niveau académique.

LES LISTES COMMUNES

La question se pose, à nouveau, pour les élections de 2014, au delà des listes communes qui pourront être constituées localement où dans des secteurs limités en nombre d'électeurs.

Des listes communes à des élections aux CT, élections mesurant la représentativité, suppose la capacité des organisations syndicales de mener durant la totalité du mandat une orientation et une stratégie syndicale commune au moins sur les questions stratégiques du champs des élections concernées. C'est donc, bien la construction d'une orientation commune qui doit être le cœur de la démarche. Cette construction doit s'inscrire dans une logique du nouvel outil syndical que les deux derniers congrès du SNES et de la FSU ont adoptée

Elle passe par une collaboration étroite, permanente, structurée des organisations syndicales qui entendent y participer. Des choses ont peu évolué depuis le dernier congrès de la FSU, les débats internes, malgré les votes du congrès, n'ont pas permis de développer une dynamique donnant de la chair aux mandats adoptés à Poitiers, même si les débats semblent progresser dans U&A. Sans l'exclure, il y a peu de chance que puissent être construit dans les délais raisonnables un travail commun, approfondi et visible avec d'autres organisations syndicales (la CGT étant incontournable) qui permettent d'envisager des listes communes nationales sauf à donner aux yeux des personnels une dimension électoraliste et opportuniste à cette démarche.

LES VOTES AUX CAP ET AUX CCP

Même si ces votes sont sans conséquences sur la représentativité formelle de la FSU, ils sont bien sûr essentiels pour le SNES, pour le second degré, au regard des débats éducatifs et de la situation des personnels (revalorisation des rémunérations, conditions de travail, d'emploi, de service et de carrière, composition du CSE). Le SNES lors des dernières élections de 2011, a dépassé la barre des 50 % dans son champs de responsabilité, Il nous faudra conforter ce score. L'avenir du second degré et des ses personnels sera le centre des enjeux de cette élection dans un contexte bien différent de 2011, compte tenu du traitement de ces sujets par le Ministère et au regard des clivages que ces questions suscitent entre les différentes organisations syndicales.

Un groupe de travail a été mis en place au S4 en juin et dès septembre, des notes seront régulièrement envoyées aux S3 pour la préparation de l'ensemble des élections nous concernant (CT, CAP, CCP).

Daniel ROBIN

Le 20 août 2013